

INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET MER

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction des affaires maritimes

Arrêté du 8 octobre 2014 portant nomination des jurys de validation des acquis de l'expérience professionnelle maritime pont et machine pour les sessions organisées outre-mer pour l'année 2014

NOR : DEVT1423054A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le décret n° 99-439 du 25 mai 1999 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice des fonctions à bord des navires de commerce de pêche ainsi que des navires de plaisance armés avec un rôle d'équipage ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 2008 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime par la validation des acquis de l'expérience ;

Sur proposition de l'inspecteur général de l'enseignement maritime,

Arrête :

Article 1^{er}

Les officiers ou cadres A des affaires maritimes chargés de la délivrance des titres de formation professionnelle maritime, les officiers du service pont, les officiers du service machine, les professeurs de centre de formation, les membres experts dont les noms suivent sont désignés pour participer aux jurys de validation des acquis de l'expérience professionnelle maritime pont ou machine lors des différentes commissions de 2014 :

DENIS Pierre, professeur de l'enseignement maritime, président.

BACH Olivier, professeur de l'enseignement maritime.

PERRIN Guillaume, administrateur des affaires maritimes, directeur de la mer de Guadeloupe.

GUILLOT Romain, administrateur des affaires maritimes, directeur adjoint de la mer de Guadeloupe.

FAURE Aymeric, administrateur des affaires maritimes.

GRYCAN Sébastien, administrateur des affaires maritimes.

PETIT Eloïse, administratrice des affaires maritimes.

ADIGE Astrid, enseignante au lycée professionnel de Blanchet.

L'ETANG Rudy, enseignant à l'école de formation professionnelle maritime et aquacole (EFPMA) en Martinique.

NESTILE Jean-Louis, enseignant à l'EFPMA en Martinique.

BEAUJOUR Dany, officier mécanicien et enseignant.

FERRATY Gaspar, officier pêche, capacitaine.

FETIDA Max, officier pêche, capacitaine.

LISE Emmanuel, capitaine de 1^{re} classe de la navigation maritime.

MANDOUKI David, officier pêche, capacitaine.

MAULOIS Danie, officier pêche, capacitaine.

PARNAUD Jérôme, capitaine de 1^{re} classe de la navigation maritime.

PELAGE Dario, officier mécanicien.

PISIOU Garry, officier marine marchande et enseignant.

Des officiers de la marine nationale désignés par le directeur du personnel militaire de la marine.

Article 2

Pour chaque commission, le président réunit un jury composé à partir des membres cités dans l'article 1^{er}.

Article 3

La directrice des affaires maritimes est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 8 octobre 2014.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur des gens de mer
et de l'enseignement maritime,*
Y. BÉCOUARN